



Crédit photo Souleymane GALADIMA

RAPPORT

LA SITUATION DE REFERENCE DU PROJET

« Adresser et prévenir les facteurs de conflits liés aux trafics, à la consommation de drogue et à la problématique de la gestion des ressources minières à Agadez (Niger). »

Niamey, juin 2024



Haute Autorité à la
Consolidation de la Paix



Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	I
LISTE DES TABLEAUX.....	I
LISTE DES GRAPHIQUES	II
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	II
EXECUTIVE SUMMARIZE	III
I. CONTEXTE	1
II. OBJECTIFS DE L'ETUDE	3
III. METHODOLOGIE.....	3
1. METHODE DE COLLECTE	3
a. <i>Méthode quantitative</i>	3
b. <i>Méthode qualitative</i>	3
c. <i>Outils de collecte</i>	5
d. <i>Equipe de collecte</i>	5
2. DEROULEMENT DE LA COLLECTE.....	5
a. <i>Formation des enquêteurs</i>	5
b. <i>Collecte des données</i>	6
3. METHODE D'ANALYSE.....	6
IV. LIMITES D'ORDRE METHODOLOGIQUE.....	7
V. RESULTATS DE L'ETUDE	8
1. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES.....	8
2. GOUVERNANCE DU SECTEUR DE L'ORPAILLAGE DANS LA REGION D'AGADEZ.....	9
3. CRIMINALITE ET RISQUES LIES AU TRAFIC ET A LA CONSOMMATION DES STUPEFIANTS.....	12
4. APPUIS ECONOMIQUES DES JEUNES ET DES FEMMES ET OPPORTUNITES DE PREVENTION ET DE GESTION DES CONFLITS.....	14
5. NIVEAUX DE REFERENCE DES INDICATEURS DU PROJET ET LES CIBLES ACTUALISEES	18
VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	19
VII. ANNEXE.....	20
VIII. BIBLIOGRAPHIE	27

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : REPARTITION DES ENTRETIENS SEMI-STRUCTURES PAR COMMUNES SELON LE TYPE DE CIBLES	4
TABLEAU 2 : REPARTITION DES FOCUS GROUPES PAR COMMUNES SELON LE SEXE	4
TABLEAU 3 : REPARTITION DES MENAGES ENQUETES PAR COMMUNES.....	6
TABLEAU 4 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON PAR STATUT DU MENAGE	8
TABLEAU 5 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON PAR NIVEAU D'INSTRUCTION	9
TABLEAU 6 : SATISFACTION DES REPONDANTS PAR RAPPORT A L'ACCES AUX OPPORTUNITES ECONOMIQUES DES JEUNES ET DES FEMMES	15
TABLEAU 7 : INDICATEURS DE RESULTATS DU PROJET	18

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON PAR GROUPES D'AGES	8
GRAPHIQUE 2 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON PAR SEXE	8
GRAPHIQUE 3 : PRINCIPALE ET DEUXIEME SOURCES DE REVENUS DES MENAGES	9
GRAPHIQUE 4 : PERCEPTION DES REONDANTS SUR LA GOUVERNANCE DE L'ORPAILLAGE	10
GRAPHIQUE 5 : CONNAISSANCE D'UN CAS DE CONFLIT LIE A L'ORPAILLAGE	11
GRAPHIQUE 6 : PERCEPTION DES REONDANTS SUR L'AMPLEUR DE LA CRIMINALITE	13
GRAPHIQUE 7 : REPARTITION DES REONDANTS AYANT REÇU DE SENSIBILISATION SUR LES DANGERS LIES A LA CONSOMMATION DE STUPEFIANTS.	13
GRAPHIQUE 8 : REPARTITION DES REONDANTS SELON LES CAPACITES DES OSC.....	14
GRAPHIQUE 9 : SATISFACTION DES REONDANTS PAR RAPPORT A L'ACCES AUX OPPORTUNITES ECONOMIQUES DES JEUNES ET DES FEMMES PAR COMMUNES	16
GRAPHIQUE 10 : REPARTITION DES JEUNES AYANT REÇU DES PROGRAMMES DE MENTORAT, DE STAGES OU DE FORMATIONS	16
GRAPHIQUE 11 : REPARTITION DES REONDANTS SELON LEUR PROPOSITION DE MODE DE FINANCEMENT DES AGR	17
GRAPHIQUE 12 : REPARTITION DES REONDANTS SELON LEUR VOLONTE D'AVOIR DES CONTRAINTES MORALES POUR LE SUIVI DES AGR	17

Sigles et Abréviations

AGR	Activités Génératrices de Revenus
COOPI	Cooperazione Internazionale
FGD	Focus Groupe de Discussion
INS	Institut National de la Statistique
MDR	Monitoring Data and Research
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PBF	Peace Building Funds (Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix)

Executive Summarize

The implementation of the project "*Adresser et prévenir les facteurs de conflits liés aux trafics, à la consommation de drogue et à la problématique de la gestion des ressources minières à Agadez*" called for a baseline study to establish the baseline levels of the project's indicators and guide the intervention's implementation strategy.

To this end, the study was carried out using a combination of qualitative and quantitative methods. The quantitative component interviewed a sample of 433 households across the project's six communes (Agadez, Arlit, Aderbissinat, Ingall, Tabelot and Timia), taking into account all of the intervention's target strata. For the qualitative component, it gathered in-depth information from 31 resource persons (communal authorities, community leaders, civil society organization leaders, technical services) and 24 focus group discussions with young people and women.

The results of the study revealed that the governance of the gold panning sector in Agadez is a critical issue, with 82.3% of respondents expressing a negative perception. Challenges include insufficient state regulation, a lack of awareness of legal texts by gold miners, and the massive presence of illegal migrants on gold-mining sites, leading to conflict and environmental impacts.

Crime and the risks associated with drug trafficking continue to give cause for concern. Despite efforts to raise awareness, crime is perceived as high by 68% of respondents. Unemployment, lack of economic opportunities, and the negative influence of migration are identified as major causes. Awareness-raising campaigns remain insufficient, and structures for dealing with drug addiction need to be strengthened.

Access to economic opportunities is considered unsatisfactory by most of young people and women. Priority activities include small-scale trade, agriculture, transport, and handicrafts. Collective financing and community follow-up mechanisms are encouraged to ensure the sustainability of economic initiatives.

Finally, the results of the study confirm the relevance of the project's intervention strategy despite the changing security context and the repeal of law 2015-36. They demonstrate the need for all the actions planned by the project and emphasize some aspects identified in the recommendations. However, the trends in the study results suggest a slight review of the levels of certain results indicators in view of the high risk of the impact of the context.

The study's recommendations include strengthening the governance of gold panning, supporting technical services in raising awareness, strengthening structures for the care of drug addicts, and setting up community guarantees for income-generating activities.

I. Contexte

Située à l'extrême Nord du pays, et limitée par l'Algérie, le Mali, la Lybie et le Tchad, la région d'Agadez représente plus de la moitié du territoire nationale (52%). Elle constitue un carrefour essentiel des migrations en transit vers l'Europe. Sa position géographique avec plusieurs pays et la porosité des frontières constituent un défi important pour la sécurité de la zone. Aussi, l'histoire sociopolitique d'Agadez marquée par les rébellions armées contre le pouvoir central en 1990 et 2007, résultant en grande partie de frustrations liées à une gouvernance perçue comme déséquilibrée ou à une exploitation inéquitable des ressources de la région, montre également la fragilité de la région. Ainsi, la zone est ouverte à des trafics de tous genres notamment les trafics de drogues et autres réseaux criminels organisés. Cela exerce une influence néfaste sur la population surtout jeune de la région qui fait face au manque d'opportunités économiques.

De plus, le potentiel en ressources naturelles de la région d'Agadez attire une diversité d'exploitants, qu'il s'agisse de migrants internes ou internationaux, d'orpailleurs autorisés ou non autorisés, qui convergent de toutes parts à la recherche d'opportunités dans les nombreux sites d'orpaillage que renferme la région, notamment dans les zones d'Emzeguer, Air, Tafassasset, et de Djado. En outre, l'exploitation de ces ressources requiert une gestion encadrée par les structures de gouvernance en place, ce qui a conduit le nouveau gouverneur de la région le 3 octobre 2023 d'échanger avec les orpailleurs, et le ministre des Mines d'effectuer le 2 mai 2024 une visite dans la région afin de faire un état des lieux.

Par ailleurs, la gestion des flux migratoires et de ses conséquences est également un facteur de fragilité de la région. En effet, entre 2016 et 2022 plus de 86 000 migrants ont été enregistrés par l'OIM dans ses centres de transit à Agadez. En outre, il importe de mentionner que la loi n°2015-36 prise en 2015 criminalisant les activités liées à la migration a été l'une des actions à la base de bouleversement de l'économie locale de la région, conduisant de nombreux jeunes au chômage ou dans des activités illicites et rendues criminelles du jour au lendemain. Ce qui a créé une frustration au sein de la population notamment jeune jusqu'à son abrogation en novembre 2023 par les nouvelles autorités. Aussi, le manque d'accompagnement de cette abrogation pourrait constituer un changement important de contexte à prendre en compte.

En outre, la récente évolution de la situation sécuritaire, après les événements du 26 juillet 2023, notamment les attaques des positions des forces armées dans la région et les menaces des groupes armés rend la région volatile.

Afin de répondre à ces facteurs de fragilité mentionnés précédemment, l'OIM et COOPI mettent en œuvre le projet "*Adresser et prévenir les facteurs de conflits liés aux trafics, à la consommation de drogue et à la problématique de la gestion des ressources minières à Agadez*", financé par les fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (Peace Building Funds - PBF) sur une période de 24 mois dans la région d'Agadez.

Le projet vise à adresser certains des facteurs identifiés précédemment avec comme théorie de changement ce qui suit :

SI les capacités des communautés, de la société civile, des jeunes et des femmes, y compris des migrants vivants et transitant par la région d'Agadez, sont renforcées en matière de prévention, prise en charge, mitigation et communication liée au trafic et à la consommation de stupéfiants ;

SI les autorités régionales, communales (élues et déconcentrées) et les services techniques sont mieux outillées et orientées sur les cadres/normes internationaux, nationaux et régionaux de l'orpaillage artisanal, de la corruption, de la criminalité transnationale organisée et régionaux sur le respect des droits humains ;

SI la cohésion sociale est renforcée par la mise en place et/ou le renforcement des mécanismes locaux et communautaires de prévention, de gestion et de résolution des conflits inter et intracommunautaires;

SI les jeunes et les femmes de toute origine et âge, y compris les migrants, disposent de mécanismes de renforcement de leur employabilité et d'initiatives économiques structurantes ;

ALORS la résilience, la stabilité et la cohésion sociale des communautés de la région d'Agadez face aux conséquences sociétales du trafic illicite des migrants, de l'exploitation anarchique des ressources naturelles et à la prolifération des stupéfiants seront renforcées.

Parce que :

- La confiance entre les migrants et les communautés, d'une part ; et entre les communautés et les autorités d'autre part sera accrue ;
- Des mécanismes de renforcement de la gouvernance locale du secteur informel de l'orpaillage et la prévention des trafics et de la consommation de stupéfiants seront opérationnels ;
- La jeunesse disposera d'opportunités économiques pouvant atténuer le sentiment d'injustice et limiter la concurrence sur les ressources.

Pour réaliser cela, la chaîne de résultat, constituée de 3 résultats et de 6 produits détaillés ci-dessous :

Résultat 1 : Les capacités des communautés, de la société civile et des structures de femmes sont renforcées aux fins de limiter les facteurs de criminalité liée au trafic et à la consommation de drogue sur la cohésion sociale.

Produit 1.1 : Les structures pertinentes y compris les structures de femmes reçoivent un appui technique en santé mentale et en protection et un appui logistique pour agir efficacement contre les dérives liées aux activités illicites (la consommation de drogue).

Produit 1.2 : Les structures de jeunes y compris les filles sont renforcées et outillées pour mieux prévenir, communiquer et mitiger les facteurs favorisant la consommation de stupéfiants.

Résultat 2 : Les autorités régionales, communales et l'association régionale des femmes élues sont outillées afin d'atténuer les facteurs de conflits miniers en lien avec l'orpaillage à travers le renforcement de sa gouvernance.

Produit 2.1 : La compréhension et la réponse des autorités y compris des femmes élues face aux problématiques des ressources minières est améliorée.

Produit 2.2 : Les mécanismes communautaires de paix sont redynamisés pour atténuer les facteurs de conflits en lien avec l'exploitation minière.

Résultat 3 : Les communautés de la région d'Agadez disposent d'opportunités économiques et d'un accompagnement à l'entrepreneuriat et à l'insertion professionnelle comme alternative à des activités illicites de trafic et de consommation de stupéfiant et à l'orpaillage artisanal.

Produit 3.1 : Un programme de reconversion est instauré pour les jeunes qui travaillaient dans la migration et un mécanisme de transfert de compétences entre migrants et jeunes entrepreneurs locaux est mis en place.

Produit 3.2 : Des parcours d'insertion professionnelle en auto-emploi ou emploi salarié—en adéquation avec les potentialités locales – sont mis en place pour les jeunes et les femmes de la région d'Agadez.

Le présent rapport est structuré autour de quatre (4) points majeurs à savoir les objectifs de l'étude, la méthodologie de l'étude, les limites d'ordre méthodologique et les résultats de l'étude.

II. Objectifs de l'étude

Pour réaliser cela, la méthode adoptée par l'étude est celle décrite dans la section suivante.

Cette étude de référence a pour objectif principal d'établir la situation de départ du projet. Plus précisément, elle vise à :

- Déterminer les données de base des indicateurs du projet qui n'ont pas encore de valeur, et proposer des cibles réalistes fondées sur les données collectées.
- Recueillir des informations permettant de guider la stratégie de mise en œuvre du projet.

Pour atteindre ces objectifs, la méthode utilisée par l'étude est détaillée dans la section suivante.

III. Méthodologie

L'approche méthodologique de cette étude est participative, combinant des méthodes de collecte de données quantitatives et qualitatives, en mettant au centre les autorités locales et les populations bénéficiaires.

1. Méthode de collecte

a. Méthode quantitative

Le volet quantitatif de l'étude a permis de collecter, au moyen d'un questionnaire ménage, des données quantitatives qui établiront les niveaux de référence des indicateurs du projet et de fournir une proposition de cibles. Elle a été basée sur un échantillonnage représentatif des communautés bénéficiaires du projet.

La taille de l'échantillon a été calculée en utilisant la formule suivante, pour assurer une représentativité régionale de l'ensemble des bénéficiaires du projet :

$$n = \frac{p(1-p)z^2}{m^2} \text{ où}$$

p est la proportion de la population qui présente l'indicateur le plus large (considérée à 50% pour avoir la taille maximale de notre échantillon selon les paramètres retenus dans le cadre de cette étude) ;

m la marge d'erreur à considérer pour l'estimation des résultats, fixée à 5% dans le cadre de cette étude ;

z le niveau de confiance selon la loi normale centrée-réduite ($z=1.96$ pour le niveau de 95% considéré pour cette étude).

En outre, pour compenser d'éventuelles données manquantes et de non-réponses, la taille de l'échantillon a été incrémentée de **10%** de sa valeur théorique, portant ainsi l'échantillon à **422 ménages** repartis dans les 6 communes couvertes par le projet. Cet échantillon a été réparti proportionnellement au poids de chaque commune. De plus, le nombre de jeunes et de femmes à enquêter a été déterminé en fonction de la structure par sexe et par groupes d'âge des bénéficiaires.

La collecte des données quantitative a ainsi touché **433** ménages incluant des hommes, des femmes et des jeunes ont été interviewés, soit **103%** du nombre de ménages prévu.

b. Méthode qualitative

En ce qui concerne la méthode qualitative, elle a été basée sur des entretiens individuels semi-structurés et des focus groupes.

Entretiens individuels semi-structurés

Les entretiens individuels semi-structurés ont été conduits avec les autorités communales et locales des zones d'intervention du projet. Ils ont principalement touché les secrétaires généraux des mairies,

compte tenu de la dissolution des conseils communaux, des leaders communautaires notamment les chefs de villages, les chefs de quartiers, des chefs religieux, les leaders des femmes. De plus, d'autres entretiens ont été menés auprès des services techniques dont la Direction Régionale des Mines, la Direction Régionale de la Santé (à travers le coordonnateur régional de la santé mentale), et des leaders d'associations des orpailleurs, des femmes et des jeunes. Ainsi, au total, dans l'ensemble des 6 communes, **34** entretiens individuels ont été menés auprès de ces autorités et leaders communautaires.

Tableau 1 : Répartition des entretiens semi-structureés par communes selon le type de cibles

Communes ¹	Par statut		
	Autorités	OSC	Services techniques
Agadez	8	5	3
Arlit	5	3	0
Aderbissinat	1	2	0
Tabelot	4	1	0
Timia	1	1	0
Ensemble	19	12	3

Source : Etude de référence du projet

Focus groupes

En ce qui concerne les focus groupes de discussions (FGD), ils ont touché des groupes de femmes et de jeunes. Ces discussions ont ciblé des membres des communautés bénéficiaires du projet incluant les jeunes, les femmes, les personnes à mobilité réduites, les orpailleurs et les migrants. Les FGD ont été organisés pour être les plus homogènes possibles selon le sexe, les groupes d'âges. Le nombre de membres des FGD était compris entre 5 et 10 afin de maîtriser les discussions et d'en tirer le maximum d'information. Au total, **24** FGD ont été menés dans les 6 communes couvertes par l'étude.

Tableau 2 : Répartition des focus groupes par communes selon le sexe

Communes ²	Jeunes hommes	Jeunes filles et femmes	Ensemble jeune
Agadez	8	8	8
Arlit	0	6	2
Aderbissinat	1	1	2
Tabelot	0	1	1
Timia	0	1	1
Ensemble	9	16	14

Source : Etude de référence du projet

¹ Pour des raisons de management de l'enquête, la localité d'Assamaka n'a pas fait l'objet de ciblage qualitative. Les autorités sont logées à Ingall ville.

² Pour des raisons de management de l'enquête, la localité d'Assamaka n'a pas fait l'objet de ciblage qualitative. Les autorités sont logées à Ingall ville.

c. Outils de collecte

L'étude a utilisé les outils de collecte des données suivantes :

- Questionnaire ménage ;
- Guide d'entretien individuel avec les autorités ;
- Guide d'entretien individuel avec les services techniques ;
- Guide d'entretien individuel avec les organisations de la société civile ;
- Guide de focus groupe.

Le questionnaire ménage a été digitalisé sur KoboCollect pour faciliter la consolidation et l'analyse des données. Quant aux outils qualitatifs, ils ont été utilisés sur papiers et ont été transcrits pour analyse.

d. Équipe de collecte

Trois (3) équipes composées chacune de 4 enquêteurs (y compris le superviseur) ont été mobilisées pour une durée de 7 jours sur l'ensemble des 6 communes couvertes. Ainsi, au total 12 agents de collecte ont couvert les enquêtes quantitatives et qualitatives.

Les enquêteurs ont été choisis dans la base des données de l'unité MDR (Monitoring Data and Research) de l'OIM. Ces enquêteurs ont une solide expérience en collecte quantitative digitale, mais aussi en collecte qualitative.

2. Déroulement de la collecte

a. Formation des enquêteurs

La phase terrain de l'étude a débuté avec la formation des enquêteurs du 21 au 22 mai 2024. Douze (12) enquêteurs ont été formés sur la méthodologie de l'étude et les outils de collecte de données. La formation a connu l'intervention des points focaux du projet aussi bien de l'OIM que de COOPI. Elle a permis de donner une orientation suffisante des enquêteurs sur les activités et la stratégie de mise en œuvre. Outre la présence des membres du consortium, la formation a connu d'autres temps forts tels que :

- **Présentation de la méthodologie de l'étude** : Une explication détaillée de la méthodologie a été fournie aux enquêteurs pour une meilleure maîtrise de la sélection des enquêtés.
- **Examen des outils de collecte** : Les différentes questions des outils de collecte ont été lues et expliquées en détail. En outre, des traductions en langue locale Haoussa ont été faites pour toutes les questions des outils. Ces traductions ont permis à l'équipe de collecte d'avoir une compréhension commune des questions, de s'accorder sur les façons de les poser et des mots/termes à utiliser. Cette étape de la formation a également permis d'ajuster certaines questions par rapport au contexte.
- **Simulations pratiques** : Des simulations ont été effectuées pour chaque outil afin de permettre aux enquêteurs de se familiariser avec les questions et d'améliorer la qualité de la collecte des données. Ces simulations ont été effectuées en français et en Haoussa. Elles ont permis aux enquêteurs de s'entrainer à la collecte des données et de tester le formulaire kobo. Les données ainsi obtenues ont permis de tester la structure des données et de programmer une partie du programme de contrôle qualité des données.
- **Zonage des quartiers les plus impactés par les problématiques du projet** : La dernière demi-journée de la formation a permis, avec le concours des équipes de projet de l'OIM et de COOPI, d'effectuer un zonage des quartiers les plus impactés par les problématiques couvertes par le projet. Cette activité a permis d'identifier plusieurs quartiers dans les grandes agglomérations telles Agadez et Arlit qui sont particulièrement touchées par ces thématiques. Ainsi, 9 quartiers d'Agadez et 8 d'Arlit ont été retenus comme zones à forts impacts des phénomènes étudiés. Il s'agit entre autres

pour Agadez de *Tekazamt, Dubai, Nassarawa, Toudou, Dagmanet, Tadres, Abalan, Pays Bas, Katanga* et pour Arlit de *Guidandaka, Tacha Danzinaria, Magema, Wadata (Titi Djahannama, Daba, Tacha Assamaka), Tchingalan, Boukoki Ii, Boukoki I, Akokan (Madina, Tientieni, Tacha)*.

A l'issue de la formation, des conseils pratiques ont été donnés aux enquêteurs et un partage d'expérience a également été fait avec ces derniers afin d'être pour la phase terrain proprement dite.

b. Collecte des données

La collecte des données s'est déroulée du 23 au 29 mai 2024 dans les 6 communes d'intervention du projet. Dans chacune des communes, elle a consisté en 3 étapes : l'identification des enquêtés, l'administration des outils de collecte et la vérification de la qualité des données et leur envoi.

L'identification des enquêté a été une étape importante de la phase de terrain compte tenu du manque d'une base de sondage. Elle a consisté en un premier temps de circonscrire la zone de collecte aux quartiers identifiés lors de la formation avec le consortium OIM-COOP. Ensuite, chaque équipe a identifié un repère dans les localités par lequel la collecte devrait commencer. Une fois le repère identifié, les enquêteurs ont suivi le pas de sondage en parcourant rue par rue les localités afin de permettre une répartition spatiale des ménages et basée sur le nombre de ménages déterminé proportionnellement à la taille des bénéficiaires de commune.

Au total, 433 ménages ont été enquêtés durant la période de collecte dont la répartition par commune se trouve dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Répartition des ménages enquêtés par communes

Commune	Echantillon	# d'enquêtes	Couverture
Agadez	145	149	103%
Arlit	98	103	105%
Ingall (Assamaka)	64	65	102%
Aderbissinat	44	44	100%
Tabelot	48	49	102%
Timia	23	23	100%
Ensemble	422	433	103%

Source : Etude de référence du projet

Par ailleurs, la collecte a également atteint les personnes ressources qui avaient été identifiées pour être enquêtées. Il s'agit des Secrétaire généraux des mairies, les chefs de villages et de quartiers, les leaders de femmes des communes/quartiers, les leaders des associations des jeunes et des femmes, les points focaux des services techniques partenaires et des leaders religieux. Ces dernières cibles ont constitué le volet qualitatif qui a permis d'interviewer 31 personnes et 24 focus groups.

A la fin de chaque journée de collecte, l'équipe parcourt de nouveau les enquêtes réalisées pour vérifier la qualité et répartir dans le ménage en cas d'incohérence. Aussi, le consultant vérifiait les données journalières soumises sur le serveur et appelait directement les enquêteurs en cas d'incohérence pour retourner dans le ménage. Cela a permis d'assurer une collecte des données de qualité acceptable avec un taux de non-réponse minimale.

3. Méthode d'analyse

Les données quantitatives ont été analysées à en produisant des statistiques descriptives illustrées à travers des tableaux et graphiques. Quant aux données qualitatives, elles ont été analysées à travers une analyse de contenu et en triangulant les informations collectées des différentes sources. Ces

informations ont permis de renforcer l’interprétation et la contextualisation les données quantitatives collectées.

La section suivante établit les limites liées à la méthodologie de l’étude qu’il convient d’aviser le lecteur pour une utilisation appropriée des résultats de l’étude.

IV. Limites d’ordre méthodologique

Comme toute étude, cette Baseline a des limites d’ordre méthodologique que sont :

- Les biais de sélection liés à l’approche raisonnée de l’échantillonnage dans les villes d’Agadez et d’Arlit. En effet, le choix effectué dans ces deux villes a été basé sur des quartiers jugés comme les plus impactés par les phénomènes étudiés. En outre la représentativité régionale de l’échantillon fait que les désagrégations par communes sont à prendre avec précaution et après vérification avec d’autres études menées dans les mêmes zones et sur les mêmes thématiques.
- La temporalité de certaines questions qui font appel à la mémoire et à l’expérience de l’enquêté doit également être pris en compte, car cela dépend de la clarté des évènements rétrospectifs auxquels l’enquête se rappelle.

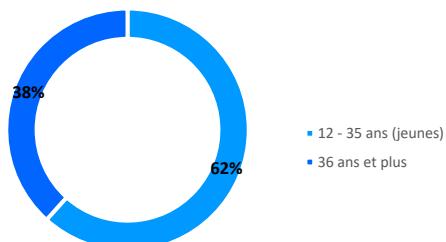
Ces limites liées à la nature de l’étude et aux ressources limitées ne sont pas de nature à remettre en cause les résultats mentionnés dans ce rapport. Elles avisent le lecteur pour une utilisation idoine des résultats.

V. Résultats de l'étude

1. Caractéristiques sociodémographiques

Le projet vise les populations des 6 communes avec des activités spécifiques d'envergure telles que les campagnes de sensibilisation, mais aussi à travers les effets indirects des activités de relance économique en vue de renforcer la résilience des communautés face aux risques de conflits liés à l'orpailage, au trafic et à la consommation de stupéfiants. Cependant, pour des activités spécifiques génératrices de revenus, il cible les jeunes et les femmes désœuvrés et à risque et de trafic et consommation de stupéfiants. Ainsi, l'étude a mis un accent particulier sur ces jeunes avec 62% (267) des personnes interviewées âgées de 12 à 35 ans (*voir graphique 1*).

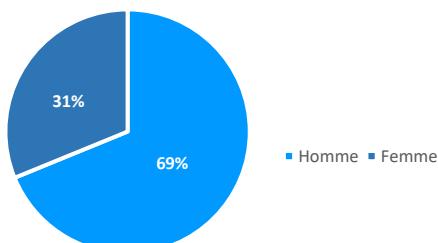
Graphique 1 : Répartition de l'échantillon par groupes d'âges



Source : Etude de référence du projet

La prise en compte des jeunes de 10 à 17 ans s'explique par les risques de consommation précoce de stupéfiants auxquels ils sont soumis dans leur environnement scolaire depuis le niveau fondamental. En ce qui concerne les femmes, elles représentent 31% (135) de l'échantillon (*Graphique 2*).

Graphique 2 : Répartition de l'échantillon par sexe



Source : Etude de référence du projet

Parmi les ménages enquêtés, la majorité est autochtones (71.6%) des zones d'intervention du projet tandis que les migrants occupent 21.2% et les PDIs et réfugiés 7.2% de l'échantillon (*Tableau 2*). Ainsi, les deux couches les plus recherchées par le projet (autochtones et migrants) sont représentées à des proportions acceptables dans l'échantillon.

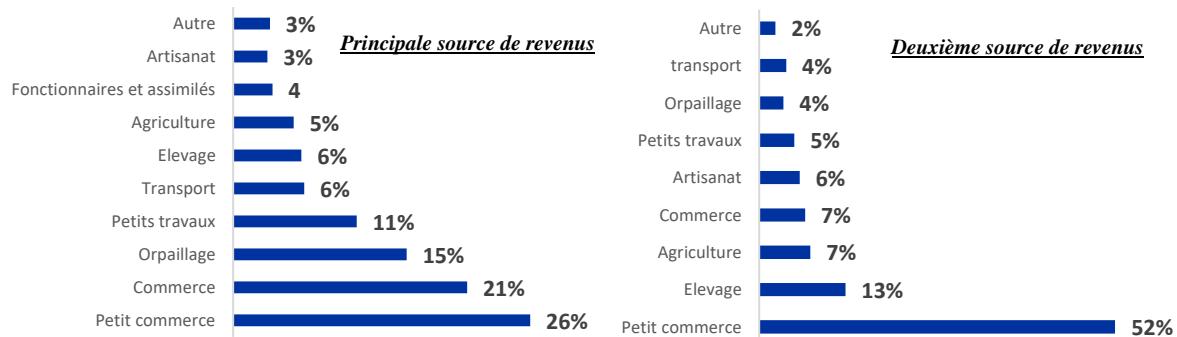
Tableau 4 : Répartition de l'échantillon par statut du ménage

Statut du ménage	Effectif	%
Autochtone	310	71.6%
Migrant	92	21.2%
PDIs	29	6.7%
Refugié	2	0.5%

Source : Etude de référence du projet

La majorités des ménages enquêtés (47%) pratiquent le commerce³ comme principale source de revenus, et plus de la moitié des ménages (59%) l'utilisent comme deuxième source. Cela montre l'importance de cette activité dans l'économie locale. Aussi, l'orpailage (15%) et les petits travaux (11%) apparaissent comme principales sources de revenus, suivies de l'élevage, du transport, l'agriculture, l'artisanat. Quant aux autres sources importantes utilisées comme deuxième source de revenus, on trouve l'élevage, l'agriculture, les petits travaux, l'orpailage et le transport (*Graphique 3*).

Graphique 3 : Principale et deuxième sources de revenus des ménages



Source : Etude de référence du projet

En ce qui concerne le niveau d'instruction des chefs des ménages interviewés, on note une prédominance des personnes avec des niveaux secondaire (47%) et alphabétique/coranique (39%), suivis des non-scolarisés (9%) et autres (université (3%) et Lycée (2%)). (*Voir tableau 3*).

Tableau 5 : Répartition de l'échantillon par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectif	%
Non scolarisé	40	9%
Alphabétisé(e) ou coranique	168	39%
Secondaire	204	47%
Lycée / Ecole technique	7	2%
Université	14	3%
Ensemble	433	100%

Source : Etude de référence du projet

Des données mentionnées plus haut, on peut noter que la collecte a ciblé prioritairement les couches visées par le projet. Ainsi, les questions générales ont été posées aux chefs de ménages et les questions spécifiques aux personnes susceptibles d'être ciblées par le projet notamment les jeunes hommes et filles, aux femmes, orpailleurs, à risques de consommation de stupéfiants et des migrants. Dans la suite du présent rapport, on désignera cette dernière cible par « répondant », « personnes interviewées ».

2. Gouvernance du secteur de l'orpailage dans la région d'Agadez

L'extraction artisanale de l'or joue un rôle important dans l'économie de la région d'Agadez. Ce secteur dynamique mobilise divers intervenants tant locaux qu'étrangers contribuant ainsi de manière

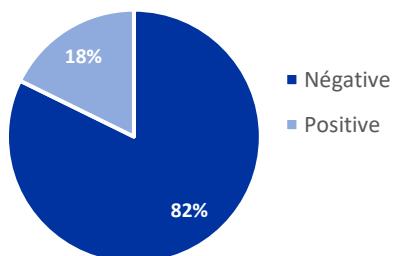
³ Ou le petit commerce

significative à l'économique locale. Les nombreuses zones aurifères de la région attirent des orpailleurs en quête de richesse et d'opportunités, des migrants internationaux en transit cherchant des moyens de financer leur voyage vers l'Europe ou des migrants internes venant d'autres régions du pays.

Le secteur attire une main-d'œuvre diversifiée et crée un environnement économique complexe où coexistent des acteurs aux objectifs souvent divergents. La gouvernance de ce secteur est un enjeu majeur nécessitant une régulation maîtrisée pour garantir sa contribution de manière durable au développement économique tout en minimisant les impacts environnementaux et sociaux négatifs.

Les résultats de l'étude révèlent une préoccupation majeure dans la gouvernance de l'orpaillage dans la région d'Agadez. En effet, 82,3 % des répondants expriment une perception négative à ce sujet (*Graphique 4*). Selon eux, plusieurs facteurs contribuent à cette situation inquiétante. Tout d'abord, ils soulignent l'absence notable de l'État dans la régulation de l'extraction artisanale de l'or. Cette insuffisance se traduit par un manque de supervision et de soutien aux acteurs du secteur, laissant en conséquence le champ libre à des pratiques non régulées.

Graphique 4 : Perception des répondants sur la gouvernance de l'orpaillage



Source : Etude de référence du projet

Elle engendre également de nombreux effets négatifs non seulement sur les orpailleurs eux-mêmes, mais aussi et surtout sur la population locale.

De plus, la méconnaissance des textes régissant le domaine par les orpailleurs agrave la situation. Cette ignorance juridique empêche une exploitation conforme aux textes établis, créant ainsi un environnement propice à des conflits. Selon les services techniques, il ne s'agit pas uniquement de la méconnaissance des textes, mais parfois de la violation des textes en ne se conformant pas à ceux-ci. Très souvent, cette violation délibérée des textes engendre des conflits entre orpailleurs ou avec la population riveraine. De plus, le manque d'organisation sur les sites d'orpaillage conduit à une gestion chaotique où règnent l'anarchie et le trafic de tout genre.

Encadré 1 : Selon une autorité, « *L'orpaillage est mal organisé dans la plupart des localités (...) Il y a toujours des litiges et d'impacts négatifs sur la santé, l'environnement, la sécurité et sur le mode de vie des populations locales car les règles qui régissent ce secteur ne sont ni respectées, ni contrôlées.* »

Un autre facteur critique souligné lors des entretiens est la présence massive et illégale de migrants sur les sites d'orpaillage. En effet, dans la quête de moyens de financement de leur voyage, des migrants se rendent sur les sites d'orpaillage comme main d'œuvre. Cette présence incontrôlée engendre des

Encadré 2 : Selon une autorité interviewée, « (...) *La présence des migrants présente des avantages sur le site en termes de mains d'œuvre d'expérience, mais elle présente également de risques d'insécurité, d'influence négative sur le comportement de la jeunesse ...* »

pressions supplémentaires sur les sites exacerbant les défis de gestion et conduisant, comme les autres facteurs mentionnés, à des conflits.

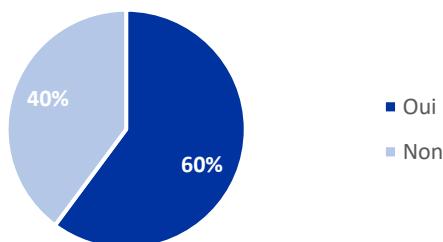
Les informations qualitatives recueillies vont plus en profondeur, spécifiant que l'insuffisance dans l'organisation des sites d'orpaillage engendre des

risques considérables de conflits communautaires. En effet, l'absence de structures de contrôle sur ces sites entraîne plusieurs problèmes, dont la pollution de l'environnement, le recrutement anarchique de la main-d'œuvre nationale et migrante, ainsi que l'accès incontrôlé aux sites, tous ces éléments étant à l'origine des conflits observés, qui peuvent atteindre des niveaux incontrôlés de violences communautaires.

Enfin, à ces facteurs de conflits s'ajoute l'octroi massif de permis d'exploitation parfois sans l'intervention des structures compétentes décentralisées, ce qui complique encore davantage la situation.

Par ailleurs, pour comprendre la récurrence des conflits liés au domaine, la question de savoir si la personne interviewée a eu connaissance d'une expérience de ce type de conflit a été posée. Ainsi, plus de 60 % des personnes interviewées (*Graphique 5*) déclarent être au courant de conflits liés à l'orpaillage, soulignant ainsi le risque considérable de conflits. Cela montre sans doute le risque élevé de conflits lié au secteur dans la région d'Agadez et appelle à un accompagnement pour les prévenir au mieux. L'on note également que parmi les causes profondes, l'insuffisance dans la gouvernance du secteur est cruciale.

Graphique 5 : *Connaissance d'un cas de conflit lié à l'orpaillage*



Source : Etude de référence du projet

En revanche, pour faire face à cette insuffisance dans l'encadrement du secteur de l'orpaillage, des mesures ont été mises en place à différents niveaux. Plusieurs textes réglementaires ont été adoptés par les autorités centrales en charge de la gestion des mines. Toutefois, ces mesures souffrent d'un manque de suivi et de mise en application, ce qui les rend inefficaces sur le terrain. En parallèle, des initiatives ont également été prises au niveau local par les mairies et les services départementaux pour maîtriser certains débordements. Ces mesures locales ont réussi à atténuer certains conflits latents, bien qu'elles demeurent insuffisantes pour résoudre l'ensemble des problèmes.

Des entretiens qualitatifs avec des experts du secteur révèlent que les services techniques régionaux et départementaux manquent de moyens adéquats pour effectuer des visites de terrain, même dans le cadre de la mise en œuvre des directives établies par le niveau central. Cette insuffisance de ressources entrave sérieusement l'efficacité des régulations et la capacité à surveiller les activités d'orpaillage, exacerbant ainsi les défis de gouvernance dans la région.

En outre, les personnes interviewées pensent que des mesures urgentes sont nécessaires afin de mieux encadrer la gouvernance. Parmi ces mesures urgentes figurent :

- Renforcer la présence de l'Etat en effectuant des contrôles réguliers par des services techniques compétentes ;
- Renforcer la sécurité au niveau des sites ;
- Procéder à des vérifications rigoureuses des documents et permis d'exploitation ;
- Mettre en place des comités de gestion là où il n'y en a pas ;

- Lutter contre les recrutements anarchiques et l'exploitation des personnes (y compris des mineurs) ;
- Contrôler la présence des migrants ;
- Lutter contre le trafic et la consommation des stupéfiants sur les sites.

Ces mesures susmentionnées sont selon les personnes interviewées les plus urgentes à mettre en place afin d'encadrer la gouvernance de l'orpaillage.

En ce qui concerne l'existence des cadres de concertations pour prévenir et gérer les conflits liés à l'orpaillage, les informations qualitatives révèlent deux principaux cadres en place uniquement à Arlit. Il s'agit du :

- Comité départemental de suivi des sites
- Comité de gestion de site.

En conclusion, il ressort que la gouvernance du secteur de l'orpaillage nécessite une attention particulière. La présence et le leadership de l'Etat à travers ses structures techniques déconcentrées et ses autorités déléguées révèle d'une importance capitale. Pour ce faire, un plaidoyer après des structures centrales de gestion des mines est nécessaire afin de dégager des moyens pour l'assurance des visites régulières sur les sites. Cela pourrait également inclure des sensibilisations des orpailleurs aux textes légaux, ainsi que des mesures pour organiser et structurer les sites d'orpaillage de manière plus efficace. Par ailleurs, la gestion des flux migratoires et l'intégration des migrants dans des cadres légaux et structurés sont essentielles pour stabiliser le secteur et maximiser ses bénéfices pour la région d'Agadez.

3. Criminalité et risques liés au trafic et à la consommation des stupéfiants

La prévention et la gestion des conflits liés au trafic et à la consommation des stupéfiants est un objectif majeur de ce projet. Pour ce faire, le projet vise à contribuer à la réduction de la criminalité à travers le renforcement d'actions de sensibilisation et de veille communautaires en renforçant et en impliquant les services techniques spécialisés et les organisations de la société civile.

Bien que « l'indice du crime organisé en Afrique 2023⁴ » à travers son projet Enact ait noté une tendance à la baisse de la criminalité au Niger en 2023, la perception des personnes interviewées demeure préoccupante sur l'ampleur du phénomène. En effet, 68% de ces personnes estiment l'ampleur de la criminalité élevée tandis que 23% pensent qu'elle est modérée contre seulement 9% qui trouvent qu'elle baisse depuis l'année dernière (*Graphique 6*). Cela indique que malgré des efforts consentis par les autorités du pays, le phénomène demeure un fléau important qu'il faut faire face.

Encadré 3 : « *La loi ne sanctionne pas assez les consommateurs de drogue. Il est nécessaire trouver un moyen de criminaliser les consommateurs des stupéfiants. (...) Pour mieux contrôler le trafic et la consommation de ces produits, il faut des moyens modernes de surveillance et de contrôle. (...) L'Etat doit interdire les fadas informels, instaurer des soutiens psychologique aux élèves en difficulté et aux autres délinquants en créant des centres de récupération.* »

(Autorité d'une commune)

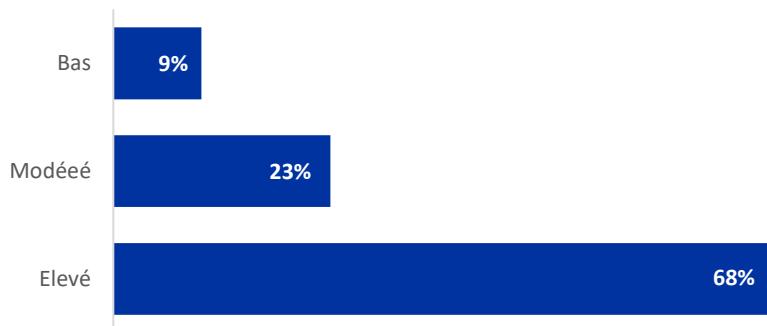
Parmi les causes profondes identifiées par les répondants, le chômage et le manque d'opportunités économiques pour les jeunes, les effets négatifs de la migration sur les jeunes à travers leur fréquentation, l'accès facile aux stupéfiants, la délinquance juvénile, le manque d'éducation formelle et familiale, ainsi que l'insuffisance de l'accompagnement de l'application et l'abrogation de la loi 2015-36 occupent une part cruciale. Si le chômage

et l'absence de perspectives économiques désœuvrent les jeunes, les autres causes les conduisent vers des organisations criminelles organisées. En effet, selon plusieurs personnes interviewées, les migrants viennent certes avec des qualifications et expériences positives, ils viennent également avec des

⁴ [enact report 2023.pdf \(enactafrica.org\)](http://enactafrica.org), p.40

comportements qui ne collent pas avec nos us et coutumes et influencent négativement les jeunes de la région.

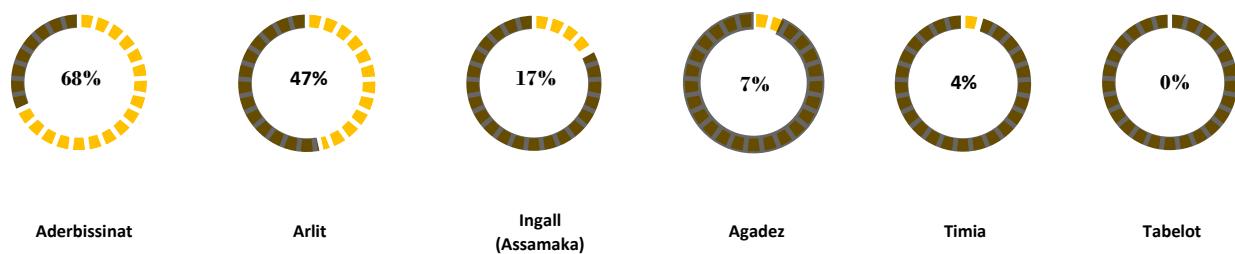
Graphique 6 : Perception des répondants sur l'ampleur de la criminalité



Source : Etude de référence du projet

Pour faire face au fléau, la préparation des communautés à la résilience est une étape importante. Pour ce faire, des actions de sensibilisation ont été menées par des organisations de la société civile notamment des sensibilisations sur les dangers liés au phénomène. En effet, les résultats de l'étude montrent que 23% des personnes interviewées affirment avoir reçu au moins un message de sensibilisation sur les dangers liés à la consommation et au trafic de stupéfiants, contre 77% qui n'ont pas reçu de sensibilisation au cours des 12 derniers mois. Cette proportion de réception de message de sensibilisation connaît une disparité importante par commune, avec les plus petites valeurs enregistrées à Tabelot (0%), Timia (4%), Agadez (7%) et Assamaka (17%) et des valeurs plus élevées à Arlit (47%) et Aderbissinat (68%) (Voir graphique 7).

Graphique 7 : Répartition des répondants ayant reçu de sensibilisation sur les dangers liés à la consommation de stupéfiants.



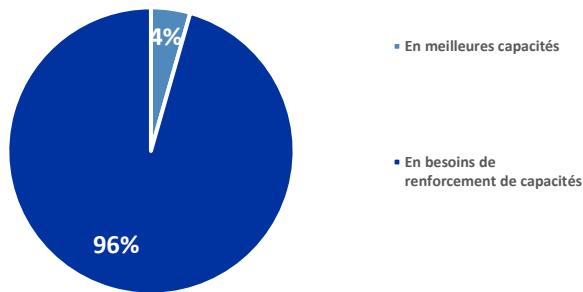
Source : Etude de référence du projet

Par ailleurs, un autre volet très important pour faire face au fléau est la prise en charge des personnes déjà dépendantes des stupéfiants. Selon le responsable des services de santé mentale, près de 100 cas de toxicomanie ont été reçus au centre d'Agadez entre janvier et avril 2024. Au vu de l'ampleur du phénomène, plusieurs cas ne sont pas pris en charge. En effet, des entretiens avec les membres dudit service, l'on note que le service comporte une composante psychiatrique, qui n'est pas bien perçue par les cas de toxicomanie ayant besoin de soin. Cela est dû à la perception de la population sur les cas

psychiatriques couramment appelé par la population « Folie ». Cela donne une connotation négative et constitue une barrière à la fréquentation du centre.

Des actions de sensibilisations ont été menées par le passé par des organisations de la société civile telles que les associations de jeunes, des ONG, et d'autres canaux comme les radios communautaires et les mécanismes communautaires (leaders religieux, des comités de quartiers, etc.). Bien que des résultats des projets antérieurs restent encore perceptibles pour une minorité de membres des communautés, il reste encore des efforts à faire pour atteindre un nombre suffisant par ces actions de sensibilisation. En outre, les capacités de ces organisations à la base nécessitent un renforcement afin de les mettre à contribution pour la pérennisation des actions. Selon 96% des répondants membres des OSC (108 sur 113), leurs organisations ont besoins de divers accompagnements pour contribuer à la prévention de la criminalité liée à la consommation de stupéfiants et à la promotion de la cohésion sociale (*Graphique 8*).

Graphique 8 : Répartition des répondants selon les capacités des OSC



Source : Etude de référence du projet

En résumé, le renforcement des capacités des OSC est nécessaire pour préparer les communautés bénéficiaires à la résilience face au trafic et à la consommation des stupéfiants. Cela passe par les formations et l'équipement de ces organisations pour assurer la sensibilisation des populations y compris des jeunes et des femmes. En outre, un renforcement des canaux de sensibilisation tels que les capacités des radios communautaires, la formation des leaders d'opinions s'avère important pour mettre à contribution l'ensemble des leaders d'opinions dans la sensibilisation et l'éducation. En outre, il est crucial que le centre psychiatrique d'Agadez soit doté en centre de désintoxication placé hors des locaux actuels afin de minimiser cette barrière liée au stigma de « Folie » et d'améliorer la fréquentation de ces services par les jeunes au besoin. En outre, les capacités de ces centres en personnel et en équipement nécessitent une attention particulière.

4. Appuis économiques des jeunes et des femmes et opportunités de prévention et de gestion des conflits

Opportunités créneaux porteurs

La composante 3 du projet consiste à accompagner des jeunes et des femmes à accéder à des opportunités économiques structurantes en les accompagnant pour une insertion professionnelle en vue de renforcer l'économie et la résilience locales. Les opportunités d'insertion économiques des jeunes et des femmes dans les zones d'intervention du projet sont nombreuses et similaires. Plusieurs études dont « *l'étude de marché* » réalisée par le cabinet *Optima+* à Agadez, Arlit et Assamaka, ont déjà identifié ces activités. Les résultats de cette étude de référence s'alignent également sur les mêmes activités dans le contexte actuel de la région.

Chez les jeunes, les activités prioritaires, selon les répondants de l'étude sont entre autres :

- Petit commerce (vente d'articles divers, de produits alimentaires, etc.) ;
- Agriculture/ Maraichage/ Jardinage et de Transformation produits agricoles ;
- Transport (Taxi moto) ;
- Des activités telles que soudure, restauration, mécanique, plomberie ;
- Elevage/ Embouche ;
- Orpaillage.

Outre les filières susmentionnées comme prioritaires pour les jeunes, la formation professionnelle à travers l'appui à la mise en place ou au renforcement de centres de formation aux métiers, sont apparues comme des opportunités d'accompagnement non négligeables pour les jeunes.

En ce qui concerne les femmes, elles ont mis l'accent sur des opportunités comme créneaux porteurs quelque peu similaires avec d'autres activités plus propres aux femmes dans le contexte des zones d'intervention :

- Petit commerce (vente d'articles divers, de produits alimentaires, etc.) ;
- Agriculture/ Maraichage/ Jardinage et de Transformation produits agricoles ;
- Couture/Tricotage ;
- Artisanat et fabrication d'articles divers et cosmétique ;
- Restauration ;
- Elevage/Embouche.

De même que les jeunes, le souhait de foyer féminin ou centre d'exposition et de formation des femmes est revenu durant plusieurs entretiens. Cela a été formulé beaucoup plus dans la commune d'Arlit. Cette aspiration pourrait faire référence à l'exemple que ces femmes prennent sur celles d'Agadez et d'Ingall qui possèdent des foyers féminins grâce à l'appui des précédents projets financés par les fonds PBF et qui font des retours positifs et encourageants.

Perception des jeunes et des femmes par rapport à l'accès aux opportunités économiques

L'accès à ces activités constitue une opportunité pour les jeunes et les femmes de lancer des activités génératrices de revenus pouvant atténuer les risques de désœuvrement dans leur communauté, risques qui pourraient conduire à la consommation des stupéfiants voire au choix d'aller tenter leur chance sur les sites d'orpaillage.

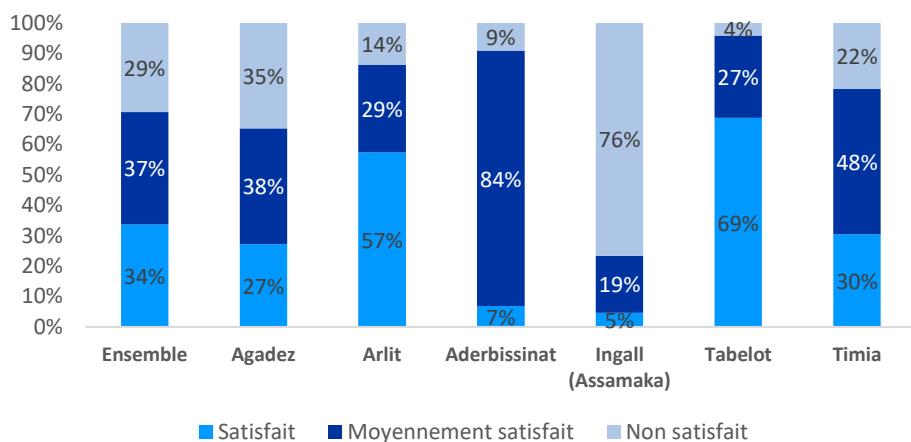
Selon les résultats de l'étude, seulement 34% des répondants se disent satisfaits de l'accès à ces opportunités contre 66% qui sont pas satisfaits ou sont moyennement satisfaits (*Tableau 4*). En revanche, ces tendances sont très différentes de celles enregistrées à Tabelot et à Arlit avec respectivement 69% et 57% des répondants jugeant l'accès satisfaisant (*Graphique 9*).

Tableau 6 : Satisfaction des répondants par rapport à l'accès aux opportunités économiques des jeunes et des femmes

Satisfaction par rapport aux opportunités économiques	Effectif	%
Satisfait	144	34%
Non satisfait	283	66%
Ensemble	427	100%

Source : Etude de référence du projet

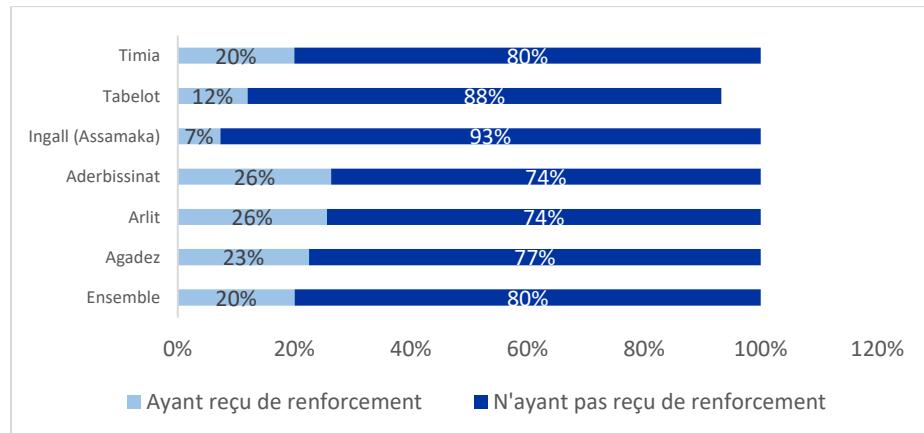
Graphique 9 : Satisfaction des répondants par rapport à l'accès aux opportunités économiques des jeunes et des femmes par communes



Source : Etude de référence du projet

De plus, les résultats montrent une faible participation des jeunes aux programmes de formation, de mentorat ou de stages pouvant faciliter l'accès à certaines opportunités d'emploi. En effet, 80% (207/259) des jeunes ayant participé à l'étude déclarent n'avoir jamais eu cette opportunité. Cela dénote quelque peu l'aspiration des jeunes d'avoir des centres de formation aux métiers. Cette tendance est la même dans toutes les communes couvertes par l'étude (Voir graphique 10).

Graphique 10 : Répartition des Jeunes ayant reçu des programmes de mentorat, de stages ou de formations



Source : Etude de référence du projet

Mode de financement des activités

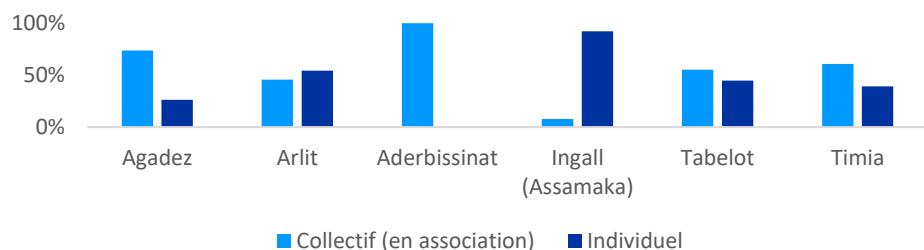
Le mode de financement des activités génératrices de revenus (AGR) approprié a été également posé

Encadré 4 : Selon une autorité interviewée, « Nous avons suivi les projets antérieurs financés par diverses organisations à Agadez, parmi les modes de financement des AGR nous pensons et nous avons noté que le mode collectif est plus à même de mieux réussir. »

comme question aux répondants. Les réponses sont quelque peu contrastées à ce sujet. Dans les communes d'Agadez, d'Aderbissinat, de Tabelot et de Timia, la majorité des répondants encouragent un financement collectif via des associations et groupements

pour obtenir les résultats. En revanche, les communes d'Arlit et la localité d'Assamaka se penchent plus vers un mode plutôt individuel (Voir graphique 11).

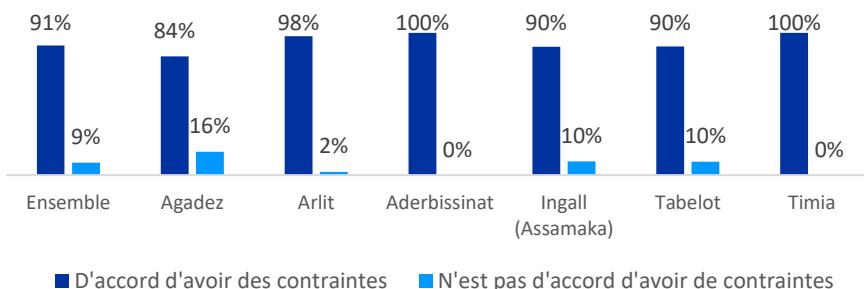
Graphique 11 : Répartition des répondants selon leur proposition de mode de financement des AGR



Participation communautaire au suivi des activités génératrices de revenus

La réussite des activités génératrices de revenus est tributaire d'un suivi régulier, contraignant et formative. Les expériences des projets antérieurs montrent que le seul suivi avant la fin du projet n'est pas très souvent suffisant pour garantir la réussite de ces activités. Ainsi, à la question de savoir si les futurs bénéficiaires accepteraient de se soumettre aux contraintes morales pour le suivi des activités, la majorité des répondants encouragent le projet à soumettre les bénéficiaires à des contraintes communautaires pour garantir leur engagement pour la réussite des AGR. Cette tendance est la même dans toutes les communes malgré quelques 16% d'Agadez et 10% d'Assamaka et de Tabelot, qui trouvent que cela ne serait pas acceptable par les bénéficiaires (Voir graphique 12). Bien que cela soit d'une moindre mesure, si cette option de garantie communautaire doit se concrétiser, des engagements seraient nécessaires.

Graphique 12 : Répartition des répondants selon leur volonté d'avoir des contraintes morales pour le suivi des AGR



Source : Etude de référence du projet

Les contraintes proposées par les jeunes et les femmes interviewées en guise de garanties communautaires pour la réussite des AGR sont entre autres (i) Engagements écrits, (ii) l'implication des autorités et leaders communautaires, (iii) l'implication des Comités communautaires de suivi (y compris les comités villageois de développement), (iv) le témoignage des parents ou personnes de confiance de la famille et (v) l'implication des autorités communales et forces de l'ordre.

Bien que ces propositions soient venues des membres des communautés bénéficiaires, certaines d'entre elles ne cadrent pas forcément avec les actions humanitaires, de développement et de consolidation de la paix. En effet, l'intervention des forces de l'ordre ne semble pas indiquée dans le cas des intervention des organisations récipiendaires ni du bailleur de fonds. Ainsi, l'idée de garantie communautaire est de créer une situation de contraintes pouvant conduire le (s) bénéficiaire (s) à s'impliquer sérieusement dans la gestion des fonds qui lui (leur) sont confiés, les quatre premières propositions sont recommandées selon les réalités de la commune.

En somme on retient que la composante de relance économiques à travers le financement d'activités économiques structurantes demeure pertinente et en adéquation avec le contexte actuel. Les filières créneaux porteurs susmentionnés, le mode de financement collectif et la mise en place de mécanisme de suivi communautaire sont encouragées. Toutefois, il est nécessaire : (i) d'avoir un regard sur

l'accompagnement des formations professionnelles et qualifiantes pour les jeunes et les femmes et (ii) dans le cadre du ciblage des bénéficiaires, de porter une attention particulière sur l'accompagnement de la reprise des activités des jeunes et des femmes dans le cadre de l'abrogation de la loi 2015-36.

5. Niveaux de référence des indicateurs du projet et les cibles actualisées

Les niveaux de référence des indicateurs (de résultats) du projet sont relativement bas (voir le cadre de résultat en *Annexe I*). Ce qui indique des efforts à faire par les acteurs présents dans la région afin de contribuer à la prévention et la gestion des conflits liés aux facteurs identifiés. Pour ce faire, il serait important que le projet mobilise d'autres partenaires et particulièrement l'Etat à participer aux efforts de mobilisation de fonds catalytiques pouvant compléter, voire poursuivre les actions qui seront posées par le projet.

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution du contexte notamment en ce qui concerne la sécurité et le risque de bouleversement des activités économiques à la suite de l'abrogation de la loi 2015-36, il serait judicieux de revoir à la baisse les cibles de certains indicateurs de résultats ambitieux. Une proposition basée sur le contexte actuel et les données de référence se trouve ci-dessous.

Tableau 7 : Indicateurs de résultats du projet

Résultats	Indicateurs	Niveaux de référence	Cibles	Observations
Résultat 1 : Les capacités des communautés et de la société civile sont renforcées pour limiter l'impact de la criminalité liée au trafic et à la consommation de drogue sur la cohésion sociale.	Indicateur 1 a : % des membres de la société civile soutenus déclarant être en meilleures capacités de contribuer à la prévention de la criminalité et à la promotion de la cohésion sociale	Niveau de référence : 4.4% (H :2.6% F : 1.8%)	Ancienne cible : 65% Nouvelle cible proposée : 60%	Contexte de sécurité devenu très volatile après les événements du 26 juillet, les tensions avec des pays voisins et les positionnements géostratégiques des forces étrangères dans la région.
	Indicateur 1.b : % de membres des communautés déclarant être satisfaits des messages de sensibilisation et d'information sur les dangers de la consommation de stupéfiants par les structures de la société civile (données ventilées par sexe et par âge)	Niveau de référence : 23.1% (H :15.5% F :7.6% et Jeunes : 15.7%)	Cible : 70%	Pas de changement proposé.
	Indicateur 1.c: % de membres des communautés déclarant que la criminalité liée au trafic et à la consommation de la drogue a baissé (données ventilées par sexe et par âge)	Niveau de référence :16.4% (H :12.2% F :4.2% et jeunes : 9.7%)	Ancienne Cible : 65% Nouvelle cible proposée : 50%	Contexte de sécurité devenu très volatile après les événements du 26 juillet, les tensions avec des pays voisins et les positionnements géostratégiques des forces étrangères dans la région.
Résultat 2 : Les autorités régionales et communales sont outillées pour atténuer les phénomènes générateurs de conflits à travers le renforcement de la gouvernance du secteur minier dans la région	Indicateur 2 a : Nombre de mesures prises par (arrêtés, plans d'actions, etc.) les autorités régionales et communales pour encadrer l'orpaillage et prévenir les conflits.	Niveau de référence : 0	Cible : 2 (1 par an)	Pas de changement proposé.
	Indicateur 2 b: % d'informateurs clés qui confirment une amélioration de la gouvernance du secteur de l'orpaillage (données ventilées par sexe et par âge)	Niveau de référence : 17.7% (H : 13.1% F : 4.6% et jeunes : 12.5%)	Ancienne Cible : 70% Nouvelle cible proposée : 50%	
Résultat 3 : Les communautés (les jeunes et les femmes y compris les migrants) de la région disposent d'alternatives économiques structurantes et d'un accompagnement à l'entrepreneuriat et à l'insertion professionnelle.	Indicateur 3 b : % des membres des communautés (désagrégés par sexe, âge, etc.) se déclarant satisfaits des opportunités économiques et de l'accompagnement reçu.	Niveau de référence : 33.2% (H :25.6% F :7.6% et jeunes :18.9%)	Cible : 70% Nouvelle cible proposée : 60%	Contexte de sécurité devenu très volatile après les événements du 26 juillet, les tensions avec des pays voisins et les positionnements géostratégiques des forces étrangères dans la région.

VI. Conclusions et recommandations

En somme, on retient que la gouvernance de l'orpaillage, la criminalité liée au trafic et à la consommation de stupéfiants et le désœuvrement des jeunes et des femmes, et les risques de conflits associés demeurent des problématiques pertinentes dans le contexte de mise en œuvre du projet.

La gouvernance de l'orpaillage dans la région d'Agadez demeure insuffisante et requiert des actions coordonnées pour faire face à de multiples défis identifiés. L'absence de l'Etat et ses structures techniques déconcentrées sur les sites d'orpaillage pour diverses raisons, la méconnaissance des textes par les orpailleurs, la consommation de stupéfiants et la présence illégale des migrants sur les sites d'orpaillage sont au cœur des risques de conflits liés au secteur.

La criminalité et les conflits liés au trafic et à la consommation de stupéfiant restent également une préoccupation majeure. Malgré la présence des organisations de la société civile, des structures communautaires de base, elles manquent des capacités appropriées pour mener les communautés à la résilience face à la montée de la criminalité liée au trafic et à la consommation des stupéfiants. Les jeunes et les femmes sont en proie au trafic et à la consommation de stupéfiants occasionnant des risques importants de conflits communautaires. Aussi, les structures de prise en charge des cas de toxicomanie nécessitent un renforcement sensible aux considérations culturelles d'autres maladies proches de celle-ci.

Enfin, la situation sécuritaire et la reprise en compte des activités des passeurs dans le cadre de l'abrogation de la loi 2015-36 représentent un risque important dans la mise en œuvre des activités. Les attaques se multiplient dans la région et les tensions liées au positionnement géostratégique des forces étrangères ne sont pas négligeables dans la stabilité de la région et la mise en œuvre des activités du projet.

Des résultats de l'étude, les recommandations suivantes sont formulées à l'endroit de :

- Faire des plaidoyers auprès des structures centrales de gestion des questions des mines pour renforcer la gouvernance de l'orpaillage dans la région d'Agadez afin de prévenir des conflits y afférents ;
- Accompagner les services techniques dans la sensibilisation, l'animation des cadres de concertations des orpailleurs, le renforcement des capacités de leur personnel ;
- Renforcer les structures de prise en charge des cas de toxicomanie avec une attention particulière sur les barrières liées à leur fréquentation ;
- Privilégier et encourager le financement collectif des AGR ;
- Exiger une garantie communautaire pour le financement des AGR en mettant en place des mécanismes de suivi communautaire pour assurer la pérennité et l'efficacité des initiatives économiques.
- Dans le cadre du ciblage des bénéficiaires, porter une attention particulière sur la reprise des activités des jeunes et des femmes, notamment à la lumière de l'abrogation de la loi 2015-36.

VII. Annexe

Annexe 1. Cadre de résultats du projet

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes/Observations
Résultat 1 : Les capacités des communautés et de la société civile sont renforcées pour limiter l'impact de la criminalité liée au trafic et à la consommation de drogue sur la cohésion sociale.		<p>Indicateur 1 a :</p> <p>% des membres de la société civile soutenus déclarant être en meilleures capacités de contribuer à la prévention de la criminalité et à la promotion de la cohésion sociale</p> <p>Niveau de référence : 4.4% (H :2.6% F : 1.8%)</p> <p>Cible : 65% (valeurs cibles ventilées par sexe)</p>	Baseline & Evaluation finale	<p>Avant la mise en œuvre du projet (Baseline)</p> <p>et à la fin du projet (évaluation finale)</p>
		<p>Indicateur 1.b : % de membres des communautés déclarant être satisfaits des messages de sensibilisation et d'information sur les dangers de la consommation de stupéfiants par les structures de la société civile (données ventilées par sexe et par âge)</p> <p>Niveau de référence : 23.1% (H :15.5% F :7.6% et Jeunes : 15.7%)</p> <p>Cible : 70% (valeurs cibles ventilées par sexe et par tranche d'âge)</p>	Baseline & Evaluation finale	<p>Avant la mise en œuvre du projet (Baseline)</p> <p>et à la fin du projet (évaluation finale)</p>
		<p>Indicateur 1.c: % de membres des communautés déclarant que la criminalité liée au trafic et à la consommation de la drogue a baissé (données ventilées par sexe et par âge)</p> <p>Niveau de référence :16.4% (H :12.2% F :4.2% et jeunes : 9.7%)</p> <p>Cible : 65% (valeurs cibles ventilées par sexe et par tranche d'âge)</p>	<p>Enquête de perception au niveau des communes</p> <p>Evaluation finale</p>	<p>Durant la mise en œuvre du projet</p> <p>Ici les valeurs initiales sont relatives à la perception des membres des communautés qui trouvent que la criminalité liée au trafic et à la consommation de la drogue est bas ou très bas. Le niveau de l'indicateur à la fin du projet sera l'évolution de cette valeur.</p>

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes/Observations
	<p>Produit 1.1 : Les structures pertinentes reçoivent un appui technique en santé mentale et en protection et un appui logistique pour agir efficacement contre les dérives liées aux activités illicites (la consommation de drogue)</p> <p>Activité 1.1.1: Formation des structures pertinentes sur la protection et la santé mentale afin d'éviter tout risque de violations et tout risque d'aggravation de la situation de personnes vulnérables</p> <p>Activité 1.1.2: Accompagnement des services étatiques pour assurer que la gestion des cas de protection et de santé mentale</p> <p>Activité 1.1.3: Renforcement des capacités logistiques des structures pertinentes.</p>	<p>Indicateur 1.1.1 : % des structures déclarant être mieux renforcées pour mettre en œuvre des actions de protection et de santé mentale en lien avec la lutte contre les activités illicites liées à la consommation de la drogue</p> <p>Niveau de référence :0%</p> <p>Cible : 70%</p> <p>Indicateur 1.1.2 Nombre des structures renforcées qui utilisent les équipements/matériels fournis par le projet.</p> <p>Niveau de référence :0</p> <p>Cible : 15</p>	<p>Rapports d'activités (pré -post test).</p> <p>Rapport de suivi ;</p>	
	Produit 1.2 : Les structures de jeunes sont renforcées et outillées pour mieux prévenir, communiquer et mitiger les	Indicateur 1.2.1: % de structures de la société civile renforcées par le projet qui déclarent être mieux outillées pour prévenir, communiquer et mitiger les effets de la consommation de stupéfiants	<p>Rapports d'activités</p> <p>Rapport de suivi ;</p>	

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes/Observations
	facteurs favorisant la consommation de stupéfiants Activité 1.2.1: Former les représentants des structures de la société civile sur le conseil sur la gestion des problèmes pour la mise en place des 2 cycles de 4 semaines au profit des jeunes et des parents. Activité 1.2.2: Appui technique et logistique aux structures de la société civile dans la mise en place des événements participatifs tels que le théâtre participatif et FADA au profit des migrants et des associations de la société civile	Niveau de référence :0% Cible :65% Indicateur 1.2.2: % des représentants des structures de la société civile qui améliorent leurs compétences pour fournir un appui efficace aux consommateurs de stupéfiants Niveau de référence :0% Cible : 70% (données ventilées par sexe et par âge) Nombre d'initiatives et/ou programmes lancés par les structures de la société civile pour prévenir la consommation de stupéfiants par la jeunesse. Niveau de référence : 0 Cible :5		
Résultat 2 : Les autorités régionales et communales sont outillées pour atténuer les phénomènes générateurs de conflits à travers le renforcement de la gouvernance du secteur minier dans la région		Indicateur 2 a : Nombre de mesures prises par (arrêtés, plans d'actions, etc.) les autorités régionales et communales pour encadrer l'orpaillage et prévenir les conflits. Niveau de référence : 0 Cible : 2 (1 par an)	PV de rencontres / réunions des autorités régionales Arrêtés	Durant la mise en œuvre et la fin du projet (évaluation finale)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes/Observations
		<p>Indicateur 2 b:</p> <p>% d'informateurs clés qui confirment une amélioration de la gouvernance du secteur de l'orpaillage (données ventilées par sexe et par âge)</p> <p>Niveau de référence : 17.7% (H : 13.1% F : 4.6% et jeunes : 12.5%)</p> <p>Cible : 70%</p>	<p>Enquête de perception au niveau des communes</p> <p>Evaluation finale</p>	<p>Durant la mise en œuvre et à la fin du projet (évaluation finale)</p> <p>Les valeurs initiales de cet indicateur sont relatives au nombre d'informateurs clés qui confirment que la gouvernance du secteur de l'orpaillage est bien ou très bien. La valeur finale de l'indicateur sera l'évolution de cette valeur.</p>
	<p>Produit 2.1 : La compréhension et la réponse des autorités face aux problématiques des ressources minières est améliorée :</p> <p>Activité 2.1.1: Mettre en place et animation d'un cadre de concertation régional pour adresser les facteurs d'instabilité</p> <p>Activité 2.1.2: Renforcer les capacités opérationnelles et institutionnelles des autorités régionales et des services techniques</p>	<p>Indicateur 2.1.1: Nombre de cadres de concertation mis en place et fonctionnel (tenue régulière, suivi et PV des réunions).</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 6</p> <p>Indicateur 2.1.2 : % d'autorités et de cadres de services techniques formés déclarant aptes à contribuer à atténuer les risques de conflits miniers.</p> <p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible : 70%</p>	<p>PV de réunions des cadres de concertation</p> <p>Acte de création des cadres de concertation</p>	<p>Durant la mise en œuvre</p>
			<p>Rapports d'activités ;</p> <p>Rapport enquête de perception au niveau commune</p>	<p>Durant la mise en œuvre</p>

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes/Observations
	<p>Produit 2.2 : Les mécanismes communautaires de paix sont redynamisés pour atténuer les facteurs de conflits en lien avec l'exploitation minière.</p> <p>Activité 2.2.1: Redynamiser et renforcer les capacités des comités locaux</p> <p>Activité 2.2.2 : Sensibiliser les acteurs du secteur l'orpaillage sur les conséquences humaines, sociales et sanitaires et environnementales de l'activité</p>	<p>Indicateur 2.2.1 : Nombre de structures communautaires de paix redynamisés et fonctionnelles.</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 3</p> <p>Indicateur 2.2.2 : % de personnes sensibilisées déclarant conscients des conséquences humaines, sociales et sanitaires et environnementales de l'orpaillage (désagrégé par sexe et par âge)</p> <p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible : 70%</p>	<p>Rapports d'activités ;</p>	
Résultat 3 : Les communautés (les jeunes et les femmes y compris les migrants) de la région disposent d'alternatives économiques structurantes et d'un accompagnement à l'entrepreneuriat et à l'insertion professionnelle.		<p>Indicateur 3 b : % des membres des communautés (désagrégés par sexe, âge, etc.) se déclarant satisfaits des opportunités économiques et de l'accompagnement reçu.</p> <p>Niveau de référence : 33.2% (H :25.6% F :7.6% et jeunes :18.9%)</p> <p>Cible : 70%</p>	<p>Enquête de perception au niveau des communes,</p> <p>Évaluation finale</p> <p>Sondages auprès des membres de la communauté</p>	<p>Lancement du projet (Baseline)</p> <p>Pendant la mise en œuvre (mid-term) et à la fin du projet (évaluation finale)</p>

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes/Observations
	<p>Produit 3.1 : Un programme de reconversion est instauré pour les jeunes de la « filière migration », et un mécanisme de transfert de compétences entre migrants et jeunes entrepreneurs locaux est mis en place</p> <p>Activité 3.1.2 Mettre en place un mécanisme d'échange de compétences et d'expériences entre les migrants et les communautés hôtes à travers des activités de renforcement de capacités et des rencontres.</p> <p>Activité 3.1.3 Renforcer et étendre le mécanisme d'épargne et de crédit communautaires au profit des femmes de la région d'Agadez pour renforcer leur résilience économique.</p>	<p>Indicateur 3.1.2 : Nombre de jeunes dont les compétences ont été renforcées grâce aux mécanismes des programmes de mentorat, de stages ou de formations (données ventilées par sexe et par âge)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 100 (+/- 60% de moins de 35 ans) données ventilées par sexe et par âge</p> <p>Indicateur 3.1.3 : Nombre de mécanismes d'épargne et de crédit mis en place et fonctionnels (données ventilées par commune)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 10</p>	<p>Rapport d'activité ; Rapports d'évaluation</p> <p>Rapport d'activités ; Rapports d'évaluation</p>	
	Produit 3.2 : Des parcours d'insertion professionnelle en auto-emploi ou emploi salarié – en adéquation avec les potentialités locales – sont mis en place pour la jeunesse de la région	<p>Indicateur 3.2.1: Nombre de jeunes et de femmes bénéficiant des appuis en Activités Génératrices de Revenus (AGR), kits de démarrage, équipements et installations communautaires.</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 100 (+/- 60% de moins de 35 ans)</p>	<p>Rapports d'activité ; Rapports d'évaluation ;</p>	

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes/Observations
	<p>Activité 3.2.1 Fournir des appuis (AGRs, kits de démarrage, équipements et installations communautaires etc) au profit des jeunes et des femmes de la communauté y compris les migrants et ceux issus des ateliers à fort potentiel de création d'emplois pour revitaliser l'économie locale.</p> <p>Activité 3.2.2 Accompagner la mise en place de périmètres maraîchers individuels et collectifs pour promouvoir les emplois verts, l'agroécologie etc.</p> <p>Activité 3.2.3. Développer des stratégies de conseil et d'accompagnement au profit des femmes et jeunes notamment en lien avec l'environnement, telles que le recyclage des déchets, la plantation des arbres ou la récupération des terres.</p>	<p>données ventilées par sexe et par âge</p> <p>Indicateur 3.2.2: % de jeunes ayant achevé le parcours d'accompagnement. Niveau de référence :0% Cible : 65% (données ventilées par sexe et par âge)</p> <p>Indicateur 3.2.3 : Nombre de Association d'Epargne et de Crédit et AGRs dédiées aux femmes Niveau de référence :0 Cible : 30 (données ventilées par sexe et par âge)</p>	<p>Rapports d'activité ; Rapports d'évaluation ; Rapports d'activités</p> <p>Rapports d'activité ; Rapports d'évaluation ; Rapports d'activités</p>	

Annexe 2. Rapport de démarrage



1.Rapport%20de%20
demarrage_VF2.docx

VIII. Bibliographie

Institut National de Statistique (INS) Niger. *Monographie Régionale d'Agadez –2016*

Bérénice BOUKARE et al. *Etude sur la migration interne autour des mines d'or dans la région d'Agadez, 2022*

OPTIMA. *Etude de marché, 2021*

OIM&COOPI. *Document narratif du projet, 2023*

Enact. *Rapport « l'indice du crime organisé en Afrique 2023 », 2023*